



# **RAPPORT FINANCIER 2016**

## **Rapport du Trésorier**



Le Trésorier de l'association Africa 21 est heureux de vous présenter les comptes pour l'exercice 2016, conformément aux dispositions de l'article 7.3 des statuts.

Selon la législation en vigueur, Africa 21 a clôturé le 31 décembre 2016 les comptes de son exercice comptable. La durée de cet exercice s'étend sur l'ensemble de l'année civile 2016.

Ce rapport a été rendu possible du fait de la tenue d'une comptabilité à jour, constituée d'un journal de trésorerie qui inscrit tous les mouvements de caisse et du compte postal.

Celle-ci est disponible sur demande de votre part. Les opérations comptables y ont été saisies par M. Alejandro Gómez en sa qualité de trésorier, puis analysées par le vérificateur des comptes, M. Florent Roulin.

Le rapport financier évoque successivement :

- Le compte de résultat
- Le bilan

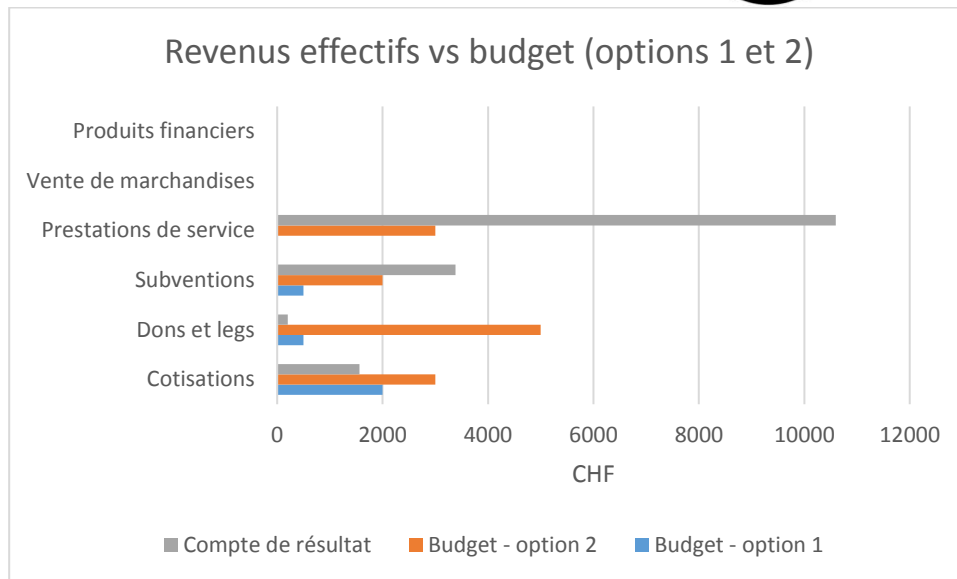
Une analyse comparée du compte de résultat avec le budget complète ce rapport et permet d'avoir des informations complémentaires sur les revenus et les dépenses.

De même, au regard du bilan, un commentaire relatif à certaines catégories apporte la transparence qui nous semble nécessaire.

Alejandro Gómez  
Trésorier  
Association Africa 21

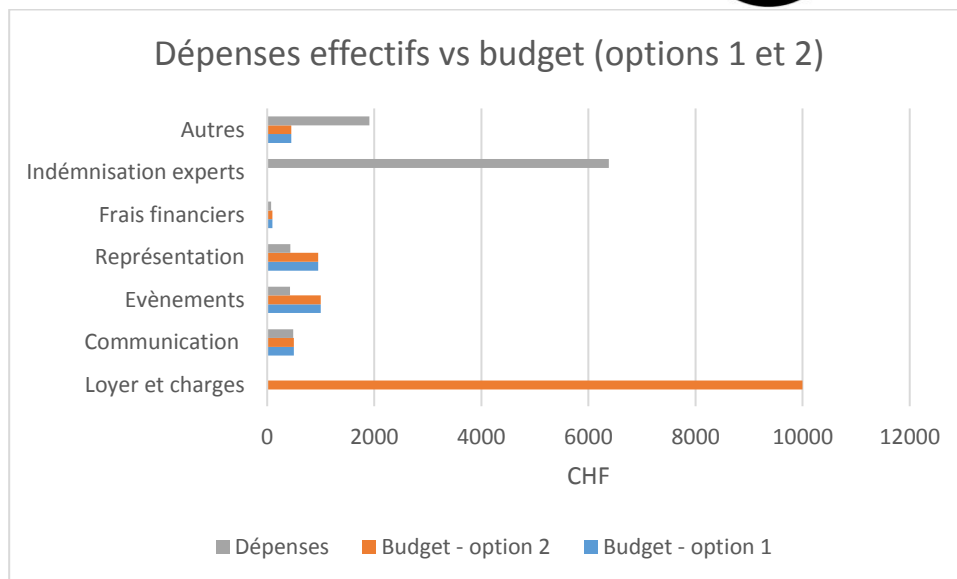
## 1. Compte de résultat

<b>PRODUITS</b>	
Subvention communale	3 383,75
Sponsors	-
Cotisations	1 558,16
Honoraires consultance	10 496,30
Prestation commerciale	100,00
Dons & legs	200,00
Divers remboursement reçus	-
Gain de change	-
Produits financiers	-
Perte nette d'exploitation	-
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>15 738,21</b>
<b>CHARGES</b>	
Salaires	-
Charges sociales	-
Fournitures	96,95
Indemnités des Consultants / Experts	6 381,38
Achat de matériel	883,60
Frais de représentation	429,15
Frais administratifs	345,00
Swisscom	-
Location de salle	100,00
Communication	174,30
Frais Internet (hébergement site web)	268,20
Frais de sécurité (Protectas)	326,45
Formations	-
Frais d'envoi postal	46,20
Frais bancaires	73,50
Commission de change	581,96
Perte de change	-
Charges financiers	-
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 706,69</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>CHF 6 031,52</b>



## Commentaires

- Le plus grand succès en termes de revenus obtenus au regard du budget 2016 se situe au niveau des prestations de services, notamment la mission menée en décembre 2016 au Cameroun par Julien Chambolle et Michel Sintès (plus de 3 fois ce qui avait été escompté dans le scénario ambitieux du budget).
- De même, grâce aux 384 CHF et aux 3000 CHF accordés par l'Organisation internationale de la Francophonie (pour une réception suivant une conférence à Uni-Mail sur l'entrepreneuriat avec notamment le Centre du Commerce International et la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) en août 2016 et la mission permanente du Maroc en novembre (subvention générale suivant la participation d'une experte d'Africa 21 à une conférence sur la COP22 de Marrakech), Africa 21 a obtenu un résultat très satisfaisant au niveau des subventions (+40% par rapport au scénario ambitieux du budget). Il faut néanmoins préciser que seuls deux conférences ont pu être financées alors qu'initialement le budget de 2000 CHF (option en cas de financement supplémentaire) devait financer un cycle de conférence.
- Au niveau des dons et legs, les résultats n'ont pas été satisfaisants puisque que seulement 40% du montant escompté a pu être obtenu (par ailleurs la moitié provenant de deux des membres fondateurs d'Africa 21).
- Au niveau des cotisations, le montant obtenu a permis de se rapprocher de l'option basse du budget (près de ¾ des 2000 CHF escomptés).
- Globalement, le résultat est satisfaisant puisque le montant total est largement supérieur au budget dans l'option ambitieuse (+2739 CHF).



## Commentaires

- Alors que dans l'option 2 on avait prévu un budget de 10'000 CHF pour un nouveau bureau d'Africa 21, l'association a décidé de reporter à plus tard la recherche d'un local.
- La principale variation par rapport au budget consiste dans le paiement des experts mobilisés dans la conférence sur la COP22 et la mission du Cameroun puisque cette catégorie n'a pas été considérée initialement.
- Sous « autres » figurent notamment 3 types de dépenses qui n'avaient pas été prévues :
  - L'achat d'une caméra pour filmer les évènements d'Africa (884 CHF).
  - Les commissions bancaires dues au fait que le paiement du projet au Cameroun a été en CFA d'Afrique centrale à Yaoundé et que le change sur place était nécessaire (582 CHF).
  - Notification de changement auprès du registre du commerce suite à l'Assemblée générale de 2016 (345 CHF).
- Les autres dépenses sont comme suit :
  - Communication (site internet, correspondance, carte de visite) pour un total presque égal à ce qui avait été prévu dans le budget (489 CHF ; option 1 et option 2 : 500 CHF).
  - Evènementiels (43% des 1000 CHF prévus du fait notamment des frais de sécurité d'un évènement antérieur organisé à l'Organisation Météorologique mondiale).
  - Frais de représentation (près de 50 % du budget) dont les détails montrent un lien fort avec les évènements (apéritif suite à l'Assemblée générale de 2016, réception suite à la conférence de juillet, invitation d'un intervenant dans le cadre d'un dîner-conférence et pause-café lors du séminaire d'été).
- Globalement, les dépenses sont de l'ordre de 9707, soit d'un montant nettement moindre que le budget en option 2.

## 2. Bilan

<b>ACTIFS</b>	
Caisse	3,22
Postfinance	7 307,84
<b>Actifs disponibles</b>	<b>7 311,06</b>
Créances clients	-
<b>Actifs réalisables à court terme</b>	<b>-</b>
Honoraires consultance à encaisser	10 164,80
<b>Actifs transitoires</b>	<b>10 164,80</b>
<b>Actifs mobilisés ou circulants</b>	<b>17 475,86</b>
Matériel informatique	-
Appareil téléphonique	49,90
Appareil vidéo	793,80
Mobilier	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>843,70</b>
Brevets / Droits	-
Concessions / licences	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>-</b>
<b>Actifs immobilisés ou fixes</b>	<b>843,70</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>CHF 18 319,56</b>
<b>PASSIFS</b>	
Créanciers	-
<b>Dettes à court terme</b>	<b>-</b>
Salaires à payer	2 327,56
Charges sociales à payer	271,67
Impôt à la source	54,94
<b>Passifs transitoires</b>	<b>2 654,17</b>
Dettes Banque	-
Dettes aux membres	3 265,00
<b>Dettes à moyen terme</b>	<b>3 265,00</b>
<b>Capitaux étrangers</b>	<b>5 919,17</b>
Fonds propres	6 368,87
<b>Capital propres ou fortune nette</b>	<b>6 368,87</b>
Bénéfice d'exploitation reporté	6 031,52
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6 031,52</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>CHF 18 319,56</b>

## Commentaires

- Sous « honoraires consultance à encaisser », il est question du montant attendu relatif à la 2<sup>ème</sup> de tranchement de paiement du projet au Cameroun (sur la base de taux de change du 31/12/2016). Il est à préciser que ce montant servira à rémunérer les experts pour le travail qu'ils ont effectué en décembre 2016 (ils n'ont été payés que sur la base du montant encaissé par Africa 21 à ce moment). Africa 21 gardera 5% de ce montant
- Sous « salaire à payer », il est question du salaire de Julien Chambolle. A ce titre, un contrat a été conclu sur 6 mois. Le mois de décembre 2016 a été payé en janvier (cette dette a donc été payée).
- Sous « dette aux membres », il est question de la dette d'Africa 21 à Alejandro Gómez (2074,60 CHF pour le lancement d'Africa 21 en 2012), la différence étant le capital apporté par Julien Chambolle en 2012 également et une partie de salaire non payé de septembre 2014.